

Avis de constitution

SOCIETE « ETABLISSEMENT AMDAH »

Siège Abidjan Yopougon ananeraie, Lot 762, Ilot 24

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 22 Août 2023, et enregistrés au CEPICI le 30 Août 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ETABLISSEMENT AMDAH »

Objet : Import-export ; Boulangerie ; Construction de bâtiments ; Commerce général ; Fourniture de bureau ; Élevage ;

Divers . Et pour la réalisation de l'objet social :

L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles, l'emprunt financier de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location gérance de tous fonds de commerce, la prise de participation dans toute société existence ou devant être créée, De manière générale, toutes opérations industrielles, commerciales et financières, mobilières et immobilières se rattachant directement ou indirectement audit objet ou susceptibles d'en faciliter l'extension ou le développement, ou à tous objets similaires, connexes ou complémentaires ;

Le tout directement ou indirectement, pour son compte ou pour le compte de tiers, soit seul, soit avec des tiers, par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de fusion, de société en participation ou de prise de dation en location ou de gérance de tous biens ou de droits ou autrement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan Yopougon ananeraie, Lot 762, Ilot 24

Dirigeant(s) M SORO HABIB AMDALLAH (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-10460 du 19/09/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°67832/GTCA/RC/2023 du 19/09/2023

